



La mission de l'Office municipal d'habitation de Lévis vise à procurer aux personnes seules et aux familles les plus défavorisées et démunies du territoire, et ce, sans discrimination, des logements de qualité à prix modique, et logements abordables à partir des mêmes valeurs et critères utilisés dans le secteur privé. Le parc immobilier dont il est responsable comprend près de 70 bâtiments et 1 300 logements, répartis sur l'ensemble du territoire de la ville de Lévis.

TECHNICIEN AUX IMMEUBLES

Sous la responsabilité du directeur du service aux immeubles, le technicien aux immeubles est responsable des dossiers touchant principalement la mécanique du bâtiment. De plus, il collabore avec le contremaître d'entretien général afin de répondre aux besoins particuliers visant à assurer l'exploitation optimale des immeubles.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES :

- Mettre en place, assurer le suivi, la planification et le renouvellement des contrats annuels d'entretien préventif et d'entretien général (protection-incendie, CVAC, ascenseurs, extermination, déneigements, gazon, etc.);
- Préparer les documents d'appel d'offre, demande des soumissions et devis descriptifs (lorsque requis);
- Gérer et assurer le suivi des projets et travaux techniques qui lui sont confiés en entretien général et spécialisé;
- Assister techniquement le contremaître lorsque lors de travaux de réparations majeures;
- Établir et maintenir des listes d'inventaires des équipements techniques;
- Effectuer toute autre tâche connexe relativement à son champ d'activité.

QUALITÉS ET APTITUDES NÉCESSAIRES :

- Bonne organisation et adaptation;
- Capacité d'apprendre certains logiciels spécifiques;
- Qualités humaines et sociales;
- Capacité de travailler en équipe et avoir l'esprit de collaboration;
- Autonomie, dynamisme, initiative.

EXIGENCES ET OBLIGATIONS :

- Diplôme d'études collégiales en mécanique du bâtiment ou l'équivalent;
- Connaissance des codes, normes, règlements et lois en vigueur (atout);
- Expérience minimale de trois (3) années ou l'équivalent;
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide (obligation);
- N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi.

CONDITIONS D'EMPLOI :

- Emploi à temps plein 35 heures/semaine;
- Salaire établi selon la convention collective entre 28.17\$ et 29.61\$;
- Gamme complète d'avantages sociaux incluant fonds de pension et assurances collectives.

Faire parvenir un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation à l'attention des ressources humaines par courriel rh@omhlevis.qc.ca au plus tard le 23 septembre 2022.